



BNP PARIBAS



BDDF Opérations

#COVID-19

Les élus CFDT mobilisés

Vos représentants :

Représentants Syndicaux :

Stéphane MATA-JULIEN
Audrey GALLAND

Les élus :

Véronique COUDEREAU
Didier DARNIS
Tiphaine GUEGUEN
Philippe GUISLAIN
Laetitia GUYOT
Véronique LAGROST
Pauline LEPRINCE
Pascal LECOMTE
Patrick LOURS
Anne-Priscille MAMET
Gilles MÉNARD
Rémy MEYNARD
Alice NAOURI
Alexandre PERRET
Phonesavanh PIERRAT
Stéphane PRANDI
Kim Loan ROUABEHIA
Virginia SAIDANI
Sophie TRANNOY
Jean Louis VENIAT

Contact @ :

PARIS IRP CFDT CE GPAC

TÉLÉTRAVAIL- Travail A Domicile :

Un désaccord qu'il faudra trancher...

Malheureusement, il aura fallu **un virus et un système d'exploitation (WINDOWS 10)** pour que les collègues de BDDF Opérations puissent accéder au travail à domicile.



Et pourtant, lors de la négociation récente sur le Télétravail, cela ne semblait pas possible...

Pour la Direction, ce n'est pas du télétravail, c'est du « travail à domicile » !

Pour la **CFDT**, la définition du télétravail de l'Accord National Interprofessionnel du 19 juillet 2005 est en tout point identique à ce qui se passe aujourd'hui dans nos APAC dans le cadre de ce risque épidémique (article L 1222-11 du Code du travail) :

« Le télétravail est une forme d'organisation et/ou de réalisation du travail, utilisant les technologies de l'information, dans le cadre d'un contrat de travail et dans laquelle un travail, qui aurait également pu être réalisé dans les locaux de l'employeur, est effectué hors de ces locaux de façon régulière ».

Le fait de jouer sur la sémantique permettrait-il à la direction d'éviter d'attribuer aux collègues qui sont « **en télétravail à domicile** » :

- **une indemnité** dans le cadre de la prise en charge des frais professionnels découlant du télétravail ?
- **les tickets restaurant** ou **l'indemnité de 12€** (suite fermeture des restaurants d'entreprise)?

Par ailleurs, les élus CFDT de BDDF Opérations considèrent également que ces collègues participent à l'effort collectif vis-à-vis de la continuité de l'activité comme des enjeux économiques de BNP PARIBAS. A ce titre, ils devront, eux aussi, bénéficier de la prime « Macron »

Enfin, La CFDT souhaite que la Direction réfléchisse d'ores et déjà à l'ouverture de négociation à la sortie de crise, pour mettre en œuvre le télétravail au sein de de notre périmètre.

LE 11 MAI GO ou NO GO ?

Dès le lendemain de l'allocution du Président de la République du lundi de Pâques, certains managers ont cru bon de sonner la cloche pour un retour sur site pour tous le 11 mai.

Pourquoi autant de précipitation dans une communication qui nous semble plus que prématurée ?

La seule chose qui est certaine c'est la prolongation du confinement strict jusqu'au 11 mai. Et Après ?

Et bien, attendons les décisions des autorités publiques, puis celles de la Direction Générale de BNPP avant d'annoncer la rentrée à tout le monde...

C'est d'ailleurs ce que nous a confirmé la Direction de BDDF Opérations suite à l'interpellation des élus CFDT.

Une chose est sûre : un dé-confinement est plus compliqué qu'un confinement !

Il devrait d'ailleurs se faire de façon progressive.

LA CFDT sera plus qu'attentive à ce que toutes les conditions soient réunies pour garantir la santé et la sécurité de l'ensemble des salariés avant toute reprise sur site.

Prime Macron

Les salariés de BDDF Opérations seront-ils « les laissés pour compte » ?

Si l'entreprise décide de verser une prime, le fera t'elle en cohérence avec tous les messages de remerciements et de fierté que chacun d'entre vous a reçu ou dans un cadre restreint du dispositif « Macron ».

Nous pensons que les négociations s'engageront plutôt dans un cadre restreint. Pourquoi ?

Tout simplement, à cause d'une note de RHG du 3 avril 2020 :

Extrait : « Il a été précisé au cours de cette réunion que des discussions vont être menées entre les organisations syndicales représentatives et la direction de l'entreprise dans le nouveau contexte issu de l'ordonnance publiée ce 2 avril « modifiant la date limite et les conditions de versement de la prime exceptionnelle de pouvoir d'achat (prime dite Macron). Elles devront permettre avant l'été, de reconnaître les efforts des collaborateurs qui auront dû se rendre dans des locaux de la banque pour assurer la continuité de ses services, en particulier auprès des clients. »

Comment devons-nous comprendre cette dernière phrase ?

Quand nous sommes salarié de BDDF Opérations, nous ne pouvons que nous interroger !

La CFDT de BDDF Opérations ne saurait accepter une telle ségrégation !

Et au-delà, cette phrase suscite de nombreuses questions :

- Les collègues qui assurent la continuité de service depuis leur domicile ne contribuent-ils pas eux aussi à la poursuite de l'activité de la banque considérée comme essentielle pour la nation ?
- **Que dire** des collègues qui auraient préféré sans doute ne jamais avoir à faire face à cette situation et continuer à travailler normalement ?
- **Que dire** des collègues dits « à risques » qui, pour protéger leur propre santé ont dû rester confinés ? **Est-ce une double peine ?**
- **Que dire** des collègues avec enfants qui pour certains sont restés à la maison pour exercer le métier de professeur ou instituteur pour assurer la continuité du parcours scolaire mais qui ont, aussi, contribué à leur manière à la limitation de la propagation de l'épidémie y compris au sein de l'entreprise ?
- **Et que dire** des collègues qui ont contracté la maladie du covid-19 dans les locaux de la banque et qui sont aujourd'hui en arrêt maladie ?

Tous ces collègues ne méritent-ils pas la plus grande attention de l'entreprise ?

Notre entreprise ne doit-elle pas envoyer un message fort au-delà des mots à l'égard de ses salariés ?

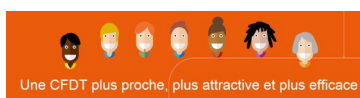
Les remerciements c'est bien mais les actes c'est mieux !

Le Président de la République a récemment dit : « le confinement est une nécessité pour lutter contre la propagation de l'épidémie, restez chez vous permet de sauver des vies... »

Alors, Sauver des vies et/ou contribuer à la continuité de l'activité sont autant de bons motifs pour que BNP Paribas s'en souvienne à l'occasion des négociations qui vont s'ouvrir prochainement.

BNP Paribas doit valoriser beaucoup plus son CAPITAL HUMAIN !

Vous pouvez d'ores et déjà réagir sur PARIS IRP CFDT CE GPAC



ADHÉRER EN LIGNE